

Les Canadiens sont devenus l'un des peuples qui voyagent le plus. Aux deux millions de passeports canadiens en cours de validité s'en ajouteront, si nos prévisions sont justes, 500,000 autres cette année. Si nous marquons ainsi tant d'intérêt pour le monde, c'est, à mon avis, que nous sommes conscients de dépendre bien plus, peut-être, pour notre bien-être et notre sécurité, du commerce et de la coopération que la majorité des pays industrialisés. Nous cherchons aussi à exprimer par nos initiatives planétaires une facette importante de notre caractère national: la croyance en une obligation humanitaire vis-à-vis des autres.

Tous ces facteurs constituant autant d'invitations au voyage, il a fallu mettre en place, et étoffer régulièrement, un vaste réseau de missions diplomatiques et consulaires, chargées pour l'essentiel de protéger les intérêts du Canada et d'apporter leur concours dans les multiples domaines où nos ressortissants tiennent à voir se nouer contacts et liens de coopération.

Reconnaissance Le Canada, comme d'autres pays dont la pensée juridique est d'ascendance occidentale, souscrit au principe que la reconnaissance d'un gouvernement comporte une décision, à savoir si l'on doit considérer que l'autorité qui prétend gouverner un État est habilitée à représenter cet État sur le plan international. Il faut faire une distinction entre la reconnaissance d'un gouvernement et la reconnaissance d'un État puisque la reconnaissance d'un gouvernement, ou d'un nouveau mode de gouvernement d'un État antérieurement reconnu comme tel, n'influe pas sur la reconnaissance de l'État lui-même.

S'il s'agit de déterminer, en cas de changement dans la violence, avec quel gouvernement traiter, nous appliquons là encore, comme la plupart des pays occidentaux, un critère très simple.

-- Le gouvernement est-il maître de la situation et est-il raisonnable d'attendre de lui des rapports efficaces avec ses homologues étrangers pendant une période minimale?

Nonobstant le caractère essentiellement juridique de la reconnaissance, la diplomatie moderne admet le bien-fondé de certaines considérations politiques, ce qui lui laisse une latitude suffisante pour agir avec discernement.